

COMMUNE DE SOLLIES-VILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>Nombre de Conseillers :</p> <p>En exercice : 23 Présents : 21 Votants : 23</p> <p>OBJET :</p> <p>Nomination des membres du comité de la Caisse des Ecoles</p> <p>N° DEL_19_2026</p>	<p>L'an deux-mille-vingt-six, le 23 avril à 18h30</p> <p>Le Conseil Municipal de la Commune de SOLLIES-VILLE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Roger CASTEL, Maire</p> <p>Date de convocation du Conseil Municipal : 09/04/2026</p> <p>Présents : Monsieur POURRET Jean Michel, Madame LUBRANO DI SBARAGLIONE Karine, Monsieur OLIVIERI Paul, Madame TIJADI Marie-Ange, Monsieur GUILBERT Xavier, Madame ENRIQUE Amandine, Monsieur PEROTTO Daniel, Monsieur RAMIN Philippe, Madame GUILLAUME Martine, Madame DE GASQUET Mireille, Monsieur HENCHE Stéphane, Monsieur BADINAND Didier, Madame GOLETTA Anne-Marie, Monsieur BERNARD Yann, Madame LECLERC Sandy, Madame MORANDI Sandrine, Monsieur VINCENT-AUBUT Alain, Madame BERARD-ALLEGRETTI Véronique, Monsieur SEIXAS Jean-Emmanuel, Madame PEREZ Cécile</p> <p>Absent(s) ayant donné procuration : Monsieur JOLY Philippe à Monsieur SEIXAS Jean-Emmanuel, Madame BELTRANDO Karine à Monsieur CASTEL Roger</p> <p>Secrétaire de séance : Madame LUBRANO DI SBARAGLIONE Karine</p>
---	--

Monsieur le Maire expose aux membres qu'il est nécessaire de fixer le nombre des membres du comité de la Caisse des Ecoles.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de fixer à 8 le nombre des membres du comité de la Caisse des Ecoles et de procéder à l'élection des 4 membres élus par le conseil municipal.

Sont candidates : Madame Amandine ENRIQUE, Martine GUILLAUME, Madame Mireille DE GASQUET, Madame Sandrine MORANDI.

Les 4 candidates ont obtenu :

- | | |
|------------------------------|-----------|
| - Madame Amandine ENRIQUE | : 23 voix |
| - Madame Martine GUILLAUME | : 23 voix |
| - Madame Mireille DE GASQUET | : 23 voix |
| - Madame Sandrine MORANDI | : 23 voix |

En conséquence, les quatre personnes ci-dessus sont proclamées membres de la Caisse des Ecoles.

Le Conseil Municipal désigne également comme membre extra municipaux les 2 directeurs d'école maternelle et élémentaire ainsi que 2 parents d'élèves élus parmi eux.

Pour extrait conforme au registre

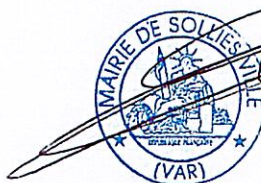
Fait et délibéré à Solliès-Ville,
Les jour, mois et an susdits

La secrétaire de séance
Mme LUBRANO DI SBARAGLIONE Karine

Le Maire,
Roger CASTEL



Certifié exécutoire
compte tenu :



- de la transmission en préfecture, le : **24 AVR. 2026**

- de la publication, le

24 AVR. 2026